



**COMMUNE DE
VEROSSAZ**

Pilier public

ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration Communale de Vérossaz soumet à l'enquête publique les demandes de construction présentées par :

Requérants : Tafaj Fahredin et Maëwa, Rte de la Cime de l'Est 14, 1891 Vérossaz

Situation : Parcelle no 388, folio 4, au lieu-dit « Champlan », située en zone à bâtir R2, à Vérossaz, coordonnées 565239 / 118064

Objet : Isolation périphérique, installation pompe à chaleur, isolation sur toiture + tuiles

Requérants : Giovagnoni Franck et Merz Carolie, Planbourron 3, 1890 St-Maurice

Situation : Parcelle no 2708 folio 1, au lieu-dit « Hautsex », située en zone à bâtir R2, à Vérossaz, coordonnées 565091 / 117885

Objet : Modification des mises à l'enquête des 19.04.2023 et 17.11.2023 – Modification de façade

Les dossiers sont en consultation au bureau communal les jours ouvrables. Les éventuelles oppositions à l'encontre de ce qui précède doivent être adressées sous pli recommandé, en 2 exemplaires dans un délai de trente jours à l'Administration communale dès la publication du présent avis.

L'Administration communale

Vérossaz, le 21 juin 2024